

Arrêté n° 2021-03 portant revalorisation de Madame GOUGET Gwenaëlle
 Adjoint administratif territorial

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoint administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant l'échelle indiciaire applicable à ce grade,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 fixant la durée de carrière applicable à ce grade,

Considérant que Madame GOUGET Gwenaëlle est adjoint administratif territorial au 3ème échelon, I.B./356 (I.M./332),

Considérant qu'il convient donc de revaloriser Madame GOUGET Gwenaëlle à compter du 01/04/2021,

arrête :

ARTICLE 1 : La situation de Madame GOUGET Gwenaëlle est modifiée comme suit à compter du 01/04/2021.

Ancienne situation	Situation nouvelle
A compter du 01/01/2021 Qualité : Titulaire (CNRACL) Grade : Adjoint administratif territorial Echelon : 3ème échelon Indice Brut : 356 Indice Majoré : 332 Echelle C1 NBI: + 15 Indice de rémunération : 332	A compter du 01/04/2021 Qualité : Titulaire (CNRACL) Grade : Adjoint administratif territorial Grade : 3ème échelon Indice Brut : 356 Indice Majoré : 334 Echelle C1 NBI: + 15 Indice de rémunération : 334 Temps non complet : 20 heures

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressée.

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à LA ROE, le : 14/04/2021

Le Maire,

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le

Signature de l'agent :

Arrêté n° 2021-04 portant revalorisation de Monsieur MATHIEU Yoan
Adjoint technique territorial

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes techniques territoriales,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant l'échelle indiciaire applicable à ce grade,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 fixant la durée de carrière applicable à ce grade,

Considérant que Monsieur MATHIEU Yoan est adjoint technique territorial au 2ème échelon, I.B./355 (I.M./331),

Considérant qu'il convient donc de revaloriser Monsieur MATHIEU Yoan à compter du 01/04/2021,

arrête :

ARTICLE 1 : La situation de Monsieur MATHIEU Yoan est modifiée comme suit à compter du 01/04/2021.

Ancienne situation	Situation nouvelle
A compter du 01/01/2021	A compter du 01/04/2021
Qualité : Titulaire (CNRACL)	Qualité : Titulaire (CNRACL)
Grade : Adjoint technique territorial	Grade : Adjoint technique territorial
Echelon : 2ème échelon	Grade : 2ème échelon
Indice Brut : 355	Indice Brut : 355
Indice Majoré : 331	Indice Majoré : 333
Echelle C1	Echelle C1
Indice de rémunération : 331	Indice de rémunération : 333
	Temps non complet : 17 heures

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé.

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à LA ROE, le : 14/04/2021

Le Maire,

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le

Signature de l'agent :